

Rendez-vous aux entrées indiquées pour connaître votre emplacement.
Après installation, les voitures ne pourront pas rester sur place, des
parkings seront mis à disposition.

Parking gratuit et emplacements des exposants numérotés, restauration,
buvette, WC sur place. Café offert aux exposants.

Les emplacements non occupés à 8h seront redistribués. Il ne sera effectué
aucun remboursement en cas de non-occupation.

Toute fausse déclaration est légalement punissable en vertu des articles
441-1 et suivant le code pénal, affichage du prix des articles vendus
obligatoire (article L.113.3).

La réservation sera prise en compte dès réception du bulletin d'inscription,
du règlement et de l'attestation sur l'honneur.

Signature obligatoire :
Date :